

VIOLENCES

au travail dans les salons
de massage

ASPASIE

Français

VIOLENCES

au travail dans les salons de massage



LA VIOLENCE, C'EST PHYSIQUE

par exemple, quand
quelqu'un

- nous pousse brutalement
- nous gifle
- nous donne des coups de poing ou des coups de pied
- nous blesse avec un couteau ou une autre arme

LA VIOLENCE, C'EST PSYCHIQUE

par exemple, quand quelqu'un

- nous insulte
- nous humilie
- nous menace
- nous isole
- nous harcèle

LA VIOLENCE, C'EST SEXUEL

par exemple, quand quelqu'un

- nous impose des pratiques sexuelles contre notre volonté
- nous viole

LA VIOLENCE, C'EST AUSSI L'EXPLOITATION

par exemple, quand quelqu'un

- nous oblige à faire des passes
- nous maintient dans la prostitution contre notre volonté
- nous cache des informations relatives à nos droits
- nous escroque ou vole
- exige des loyers abusifs
- nous prend trop d'argent sur nos gains

NOMMER 

POUR FAIRE FACE, IL FAUT ÊTRE EN FORME

Le travail du sexe
n'est pas facile, il
comporte des dangers

- Pensons à notre bien-être, nous le valons bien!
- Préservons notre dignité, faisons nous respecter.

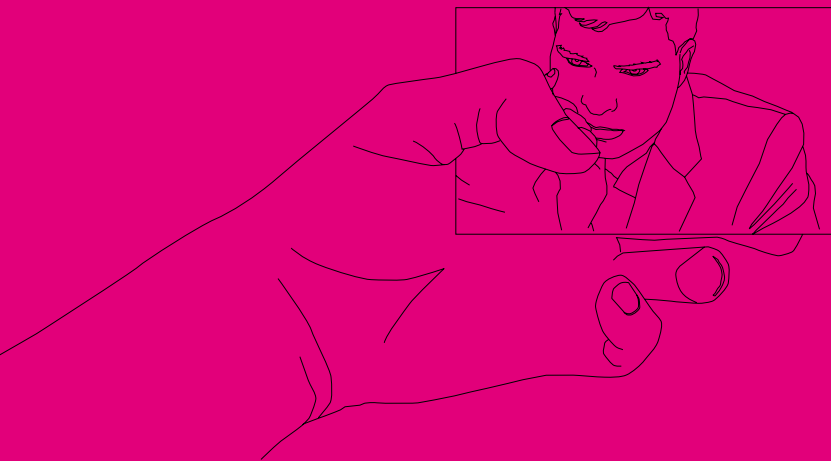


- Prenons soin de nous et de notre corps pour avoir de la résistance : mangeons bien, soignons-nous, dormons suffisamment, prenons des pauses.
- Agissons contre la déprime qui dure, cherchons du soutien pour tenir le coup.
- Plus notre tenue est pratique, plus il est facile de s'enfuir en cas de pépin. **Attention** aux boucles d'oreilles qui peuvent être arrachées, aux écharpes, foulards et chaînes qui peuvent s'enrouler autour de notre cou.
- Les abus et les mélanges d'alcool et d'autres substances (drogue, médicaments) nuisent à la santé. Evitons les excès : ils diminuent la maîtrise de soi, nous mettent en situation de risque de IST/VIH sida, et sont souvent la cause d'accidents et de bagarres.
- Soyons prudentes avec des clients ivres ou drogués.
- **Faisons confiance à notre intuition** : soyons méfiantes face aux demandes étranges et qui ne nous inspirent pas confiance.
- **Passons l'info** : parlons des clients violents avec d'autres femmes et avec les collaboratrices d'ASPASIE.

AVANT LA PASSE

- Partageons (dans la mesure du possible) notre lieu de travail avec une autre collègue et entretenons des bons rapports avec les voisins qui pourront être utiles en cas d'agression.
- Si nous travaillons seules, faisons croire qu'il y a d'autres personnes dans l'appartement, en mettant par exemple la musique dans une autre pièce.
- Nous sommes plus en sécurité avec un seul client à la fois.
- Laissons la sortie libre.
- Gardons le moins d'argent possible dans le salon et cachons-le bien.
- Parlons de ce que nous acceptons de faire.
- Mettons nous d'accord sur le prix. Faisons nous payer avant: «l'argent d'abord, le service après».
- Séparons l'argent qu'il nous donne et le nôtre.
- Exigeons l'utilisation du préservatif (rapport vaginal, anal, buccal).





PENDANT LA PASSE

- Prenons la direction des opérations.
- Mettons et contrôlons nous même le préservatif pendant le rapport. Après l'éjaculation, retirons-le nous-même et vérifions-le.
- Limitons le temps du rapport.
- Surveillons le visage et les mains du client, par exemple en le contrôlant dans un miroir.

AUTODEFENSE

- Attention à ne pas porter d'arme qui pourrait se retourner contre nous.
- Apprenons des bases d'autodéfense.
- En cas d'urgence, utilisons nos ongles, clefs, spray au poivre et frappons les zones sensibles (yeux, nez, cou, testicules).
- Essayons de mémoriser tous les détails que nous pouvons concernant le client : couleur des cheveux, corpulence, vêtements, bijoux, etc.
- Utilisons notre téléphone portable pour appeler les secours.
Le n° à programmer à l'avance : celui de la police ou d'une personne de confiance.
- Si nous sommes dehors, courons vers des gens.
Adressons nous directement à une personne : «vous avec le pull rouge, appelez la police, n° 117».





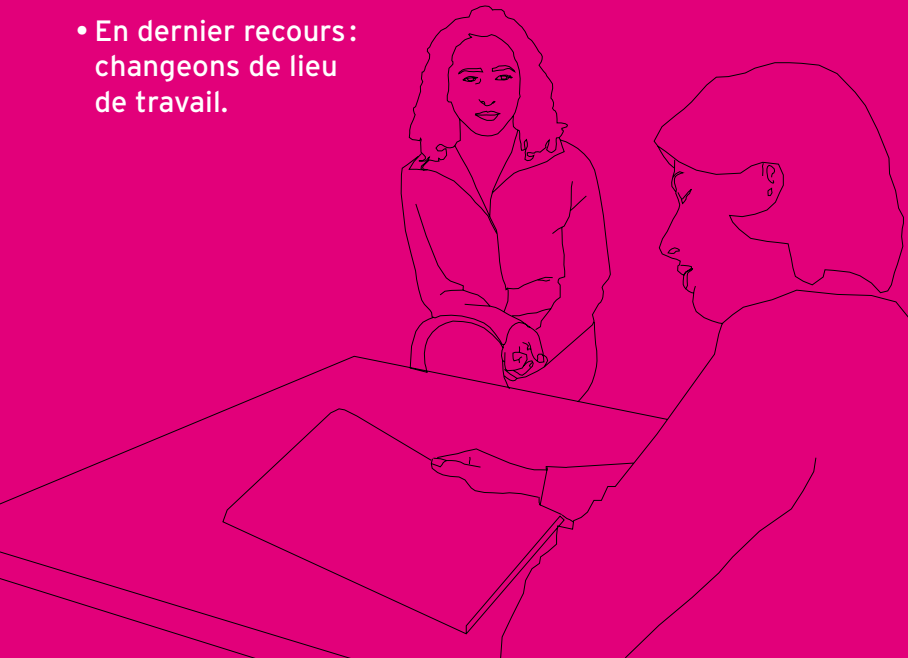
SUITE A UNE AGRESSION

- Appelons la police - quel que soit notre statut légal.
- Faisons constater l'agression par un médecin. En possession d'un certificat médical nous avons deux ans pour déposer plainte. Le certificat peut être établi par la CIMPV.
- En cas de viol, le constat médical peut se faire aux urgences de l'hôpital ou à la maternité durant la journée, si possible sans se laver ni changer de vêtement.
- En parallèle à ces démarches, nous pouvons prendre contact avec le centre LAVI qui nous offre un soutien anonyme, confidentiel et gratuit.

RÉAGIR 

EN CAS D'EXPLOITATION

- Faisons valoir nos droits (même sans permis de séjour, nous avons des droits).
- Cherchons de l'aide auprès de personnes de confiance.
- Prenons contact avec ASPASIE ou d'autres adresses de soutien.
- En dernier recours : changeons de lieu de travail.



PORTONS PLAINTÉ, C'EST NOTRE DROIT (AVEC OU SANS PERMIS)

Porter plainte est important pour sa propre dignité, et aussi pour les autres victimes. Le but est de faire condamner le/la responsable du délit, au niveau pénal (par exemple exploitation sexuelle, traite, escroquerie) ou civil (atteinte au droit du travail, harcèlement sexuel, etc.)

Porter plainte est une démarche qui demande du courage. Il faut peser le pour et le contre, et une aide professionnelle peut être utile.

Si nous décidons de porter plainte, nous pouvons :

- nous adresser à la Brigade des mœurs (022 427 85 71)
- préparer la plainte à l'avance, par exemple par écrit
- être accompagnée par une personne de confiance
- demander un-e traducteur/trice si nécessaire
- demander à être reçue par une femme.

ASPASIE nous accueille pour écouter ce que nous avons vécu. Nous pouvons compter sur le soutien de son équipe.

ADRESSES GENÈVE

Police

117

Urgences HUG Hôpital de Genève

Constat médical et soins

022 372 81 20

**Consultation interdisciplinaire
de médecine et de prévention
de la violence CIMPV-HUG**

Hôpital de Genève

022 372 96 41

Centre LAVI

Soutien aux victimes d'infraction et
d'événements traumatisants

Bd St-Georges 72

022 320 01 02

ASPASIE - Soutien et prévention
dans le travail du sexe

Rue de Monthoux 36 - 1201 Genève

022 732 68 28

notes:

ASPASIE est une association de solidarité qui, dans une attitude de non jugement, soutient et défend les personnes dans le travail du sexe.



ASPASIE

Accueil sans rendez-vous

lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

Consultations et prévention

sur rendez-vous

Tél: 022 732 68 28

36, rue de Monthoux

1201 Genève

aspasie@aspasie.ch



Impressum

Edition: **Aspasie**, Genève, 2007

Graphisme: Claire Goodyear

Collaboration: Milena Chimienti et Àgi Földhàzi,
Laboratoire de recherche du Département de sociologie,
Université de Genève

Remerciements: Cette brochure est le fruit d'une collaboration entre les travailleuses du sexe qui ont conseillé l'équipe de rédaction, les équipes de prévention d'ASPASIE et les expertes extérieures (Laetitia Carreras, Geneviève Preti, Maria-Luiza Vasconcelos)

Fonds de prévention de la violence créé par le Conseil d'Etat genevois

Campagne contre les violences dans le travail du sexe: Violences au travail dans les salons de massage.

Genève, ASPASIE, 2007.

Cette brochure s'adresse
particulièrement aux hôtesse,
masseuses et travailleuses du sexe
des salons de massage, avec ou
sans statut légal.

Avec le soutien du Fonds de
prévention de la violence créé par
le Conseil d'Etat genevois.



25 ans
aspasie
www.aspasie.ch